LE NOUVEAU MINISTÈRE

LE VOTE DE CONFIANCE

Paris, 28 juillet. — Nous avons donné hier les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais, dans le scrutin sur l'ordre du jour de confiance adopté par 307 voix contre 45. Voici comment se répartissent selon les divers groupes politiques, les députés qui ont approuvé le Gouvernement, qui se sont abstenus dans le vote ou qui ont voté contre.

Les 45 contre.

Les 45 qui ont voté contre se répartissent ainsi :

18 socialistes unifiés.
1 radical socialiste.
36 réactionnaires.

Les abstentions.

Cent quatre députés se sont abstenus :

11 ministres et sous-secrétaires d'Etat.
29 socialistes unifiés.
1 socialiste non unifié.
8 radicaux socialistes.
1 républicain de gauche.
23 progressistes.
11 nationalistes.
21 membres de la droite.

Les absents.

133 députés étaient absents :

57 radicaux et radicaux-socialistes.
18 républicains de gauche.
8 socialistes unifiés.
3 socialistes indépendants.
20 progressistes.
2 nationalistes.
25 membres de la droite.

La majorité est entièrement républicaine : elle comprend les socialistes indépendants, le plupart des radicaux-socialistes et des radicaux, les républicains de gauche, les membres de l'union républicaine et dix-sept progressistes.

Notons les noms d'un certain nombre de radicaux qui votaient contre le précédent cabinet et qui ont voté pour le ministère Briand : MM. Amiard, Archimbaud, Berteaux, Binet, Borrel, Bouréiy, Cère, Chaulet, Dalimier, Delcassé, Derveloy, Doumer, Dumont (Drôme) Dumont (Jura), Emile Chauvin, Godart, Klotz, Lagasse, Lebocq, Le Foyer, Massé, Ossola, Pérès, Péronet, Périssoud, Ponsot, Razimbaud, Régnier, Rolland, Steeg, etc., etc.

Les poursuites contre le Syndicat des P.T.T.

Le jugement sera rendu aujourd'hui

Paris, 28 juillet. — Les débats des poursuites intentées au syndicat des P. T. T. devant la 9e chambre correctionnelle, se sont terminés mercredi.

On a entendu les explications de trois des inculpés.

M. Lamarque a déclaré tout d'abord que la création du syndicat n'avait pas, ainsi que l'a déclaré M. Barthou, la signification d'un geste de défi et de provocation au moment des grèves ; cette création était nécessaire pour faire aboutir les principales revendications des postiers. Il a développé ensuite cette idée que l'Etat est un industriel ordinaire, que le ministre est le directeur des services de cette société anonyme qu'est la nation et dont le Parlement est le conseil d'administration.

M. Le Gléo, succédant à M. Lamarque, soutient que le syndicat est un organe de défense professionnelle. Les postiers, dit-il, ne sont pas des violents, des organisateurs de désordre. Très souvent, à maintes reprises, ils ont indiqué les améliorations à apporter aux services des P. T. T.

Enfin M. Chastanet prend la parole pour rappeler qu'un syndicat a été formé par les employés de la marine et qu'il a été présidé par M. Camille Pelletan.

Demain le tribunal rendra son jugement.

DRAME CONJUGAL

Lasse d'être battue, une femme tue son mari

Paris, 28 juillet. — De fréquentes querelles éclataient, depuis quelque temps, entre les époux Rigard, domiciliés 74, rue des Cités, à Aubervilliers.

Le mari, Baptiste, âgé de vingt-cinq ans, s'enivrait fréquemment, et, comme il avait le vin mauvais, il rudoyait sa jeune femme, née Laurence Talbot, à qui il reprochait de poliner et de délaisser son ménage.

Bien des fois, les voisins avaient dû intervenir pour éviter un malheur.

Vers neuf heures, hier soir, une nouvelle querelle éclata, sitôt après la rentrée de Rigard, ivre comme de coutume. Et, une fois encore, l'homme frappa.

D'abord, la pauvre femme tenta de résister, puis de prendre la fuite. Mais elle ne put réussir à gagner la porte.

Rouée de coups, le visage tuméfié, elle dut se réfugier dans le fond de sa chambre. Rigard, dont la colère était effrayante, l'y rejoignit et recommença à frapper.

Alors, folle de douleur et de rage, la malheureuse s'empara d'un revolver et par deux fois fit feu.

Les projectiles atteignirent à la tête et à la poitrine l'alcoolique qui, mortellement blessé, s'affaissa en poussant un long gémissement.

Quelques instants plus tard, il succombait.

La meurtrière alla alors se constituer prisonnière dans les bureaux de M. Pruvost, commissaire de police de la localité, qui, après l'avoir longuement interrogée, l'a maintenue à la disposition de la justice.

Le corps de la victime a été transporté à la Morgue aux fins d'autopsie.

LES AMANTS TRAGIQUES

Une jeune femme blessée à coups de rasoir tire cinq coups de revolver sur son ancien ami

Paris, 28 juillet. — Aline Lobie, une jeune femme de 25 ans environ, est employée dans une imprimerie de l'avenue Parmentier, située non loin de la station du Métro. Après avoir vécu quelques années avec un ouvrier, elle dut le quitter pour se soustraire à ses mauvais traitements. Un enfant était né ; la jeune femme l'emmena et ne tarda pas à se mettre en ménage avec un autre ouvrier.

Le père de l'enfant décida de punir son ancienne maîtresse de son abandon.

Il l'attendit cet après-midi, vers 1 heure et demie, à la porte de l'imprimerie où elle travaille. Dès que Aline Lobie parut, il se jeta sur elle et essaya de la tuer à coups de rasoir. La jeune femme se défendit avec vigueur et réussit à parer des coups qui eussent pu être mortels. Cependant elle fut atteinte à la gorge, au sein et au bras droit, de larges entailles par lesquelles s'échappait son sang en abondance.

Tout à coup, la scène changea de face. Aline Lobie, qui avait été prévenue des projets de son ancien amant, avait eu la précaution de s'armer d'un revolver qu'elle portait constamment sur elle.

Elle réussit à saisir son arme et cinq fois de suite fit feu sur son meurtrier dont les mouvements firent dévier l'arme et qui ne fut pas atteint.

Cependant des témoins de ce drame intervinrent. Le meurtrier fut conduit au poste de police, et sa victime transportée dans une pharmacie. Après un pansement sommaire elle fut dirigée sur l'hôpital St-Louis.

Le meurtrier est un camionneur, nommé Alfred Ponchet, âgé de 39 ans.

La Crise Minière Anglaise

La tentative de conciliation échoue. — Une nouvelle réunion aura lieu aujourd'hui jeudi

Glasgow, 28 juillet. — Une conférence a eu lieu, aujourd'hui, entre les représentants des propriétaires des mines et des mineurs d'Ecosse en vue d'aboutir à une transaction et d'empêcher une grève générale ; elle s'est dissoute sans aboutir.

Une autre conférence aura lieu, jeudi, à Londres.

Les résultats du scrutin chez les mineurs de la province de Nothingham indiquent une forte majorité en faveur de la grève.

On croit que 95 p. c. environ des mineurs se prononceront pour la cessation du travail. Dans le Leicestershire elle est votée à l'unanimité et dans le Durham, dans une proportion de 6 contre 1.

DANS LA RÉGION

LA CROIX DE SIAUVE-EVAUSY

Un Banquet Confraternel

Mercredi, à une heure, le bureau de l'Association professionnelle des journalistes du Nord, la direction et la rédaction du « Réveil du Nord », ont fêté, en famille, au restaurant Divoir, la croix de la Légion d'honneur de Siauve-Evausy, leur secrétaire général, et leur ancien rédacteur en chef.

Autour du sympathique légionnaire avaient pris place, pour l'Association, MM. Langlais, directeur de la « Dépêche », président ; Ferré, rédacteur en chef de l' « Echo du Nord », vice-président ; Paul Assoignon, secrétaire général honoraire du « Progrès du Nord », trésorier ; Dodanthun, de l' « Indicateur d'Hazebrouck » ; Duthil, de la « Dépêche » ; Maurice Monier, secrétaire général du « Réveil du Nord » ; Chauleur, de l' « Echo du Nord » ; Deleplanque, rédacteur en chef du « Journal de Cambrai » ; Lemaire, rédacteur en chef du « Valenciennois » ; Carlier, rédacteur en chef du « Nord Maritime », de Dunkerque, syndics.

Pour le « Réveil du Nord », Edouard Delesalle, directeur ; Wellhoff, administrateur délégué ; Desmons, rédacteur en chef, et tous les rédacteurs du journal.

Environ cinquante convives étaient réunis.

S'étaient fait excuser : MM. Gustave Dubar, président d'honneur ; Lagrillière, vice-président ; Cieren, secrétaire-adjoint ; Ch. Bailleul, syndic ; Basly, député ; Pontuel, rédacteur parlementaire ; Lelong, chef des bureaux de l'administration du « Réveil du Nord ».

Le menu fut excellemment servi par les soins de la maison Divoir.

Discours de M. Langlais

Au champagne, après avoir excusé les absents, M. Langlais, président de l'Association, porte un toast au nouveau légionnaire.

La chose qui, il y a quelques années m'eût le plus étonné, dit-il, c'est qu'un jour un publiciste... « réactionnaire » se trouverait présider une fête ayant pour but de féliciter de sa décoration un journaliste ministériel ou presque! (Rires). Ce ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que nous devons au syndicaliste cette réunion pleine de cordialité. De ce miracle je reporte tout l'honneur à notre ami Siauve-Evausy.

L'association qu'il a créée n'a pas fait seulement notre force, elle a fait notre amitié. C'est lui qui, le premier, a eu l'idée de ce groupement, c'est lui qui a présidé à sa naissance, qui en a été le père nourricier, qui est demeuré le tuteur de la jeune personne qu'on dédaignait d'abord parce qu'elle n'avait pas de dot, mais vers laquelle maintenant les amoureux affluent de toutes parts. C'est à lui qu'elle doit cette dot, car il a assuré le succès de notre loterie. N'y aurait-il que cela que nous devrions nous réjouir et dire qu'il a bien mérité de notre Association Professionnelle. Mais ce qui augmente notre joie, c'est de voir récompenser en lui l'homme qui a honoré la presse par la solidité de ses opinions, la loyauté de son attitude, sa correction vis-à-vis de ses confrères qui ne partageaient pas ses opinions. Nous sommes politiquement séparés par une longue distance : pourtant nous pouvons vivre en bonne amitié car les uns et les autres, nous n'apprécions rien autant que la fixité des idées qui, pendant toute une vie, demeurent fidèles à l'idéal de justice et de liberté qu'on s'est choisi.

Et, en rendant hommage à la fidélité, aux idées qui ne sont pas les nôtres, nous acquérons le droit d'imposer le respect pour nos propres convictions : sur ce terrain, nous nous donnons confraternellement la main.

M. Siauve n'a point cherché par les intrigues la décoration qu'il porte aujourd'hui ; il la doit à la sympathie générale de tous ses confrères de la presse lilloise et du département.

L'Association professionnelle des journalistes, la direction et la rédaction du Réveil du Nord se sont rencontrées sans crainte pour le fêter ; nous nous séparerons avec cordialité, heureux d'avoir resserré le lien qui nous unit en la personne de notre ami Siauve et celui du respect de notre profession commune.

Au nom de l'Association, je bois à son secrétaire général, Siauve-Evausy, à la Direction, à la Rédaction du Réveil du Nord, dont il fut longtemps le distingué collaborateur.

En terminant cette allocution chaleureusement applaudie, M. Langlais remet à M. Siauve-Evausy une superbe croix en brillants.

Discours de Delesalle

Edouard Delesalle, directeur du « Réveil du Nord », exprime en quelques phrases la joie qu'ont éprouvée la direction et la rédaction du « Réveil du Nord » en apprenant que le gouvernement avait accordé à Siauve la Croix de la Légion d'honneur.

L'unanimité des anciens collaborateurs de Siauve, réunie autour de cette table, indique assez quel souvenir affectueux ils ont gardé de celui qui fut leur rédacteur en chef et de qui on aurait volontiers dit, faisant mentir le dicton : « Notre Ami, c'est notre Maître ».

Pourtant, dans les services dont vous aviez la charge, mon cher ami, vous saviez vraiment rester le maître. Ce n'est pas par l'abandon de votre autorité que vous avez conquis les cœurs, mais par la bienveillance, par l'humanité avec lesquelles vous l'exerciez.

Je vous apporte aussi, en ce moment, le témoignage de reconnaissance de la direction du Réveil. J'aime à proclamer que dans toute votre carrière parmi nous, vous n'avez jamais défendu que vos idées. C'est l'honneur de la presse que les journalistes ne soient pas les avocats de toutes les thèses qu'on voudrait leur faire défendre, mais sachant allier le souci des intérêts dont ils ont la garde à la fidélité de leurs aspirations personnelles.

Vous avez été véritablement le directeur de la politique de notre journal, car notre intimité était telle qu'on aurait pu se demander lequel de nous deux était le collaborateur de l'autre.

Nous sommes heureux que ces qualités aient été récompensées par la République à laquelle vous avez donné le meilleur de votre vie, comme dans le labeur écrasant d'un journal quotidien, vous aviez donné le meilleur de votre santé.

Je bois à Siauve, à la prospérité de l'Association Professionnelle dans laquelle le Réveil est heureux de voir réunie l'unanimité de ses collaborateurs.

Après un ban battu en son honneur, notre camarade Siauve se lève et, profondément ému, remercie ses confrères et anciens collaborateurs.

Discours de Siauve-Evausy

Il me souvient, ajoute-t-il, d'une époque déjà lointaine où je débarquais à Lille, si inconnu, si isolé, me dirigeant vers le bureau du Réveil, rue de Fives. C'était l'époque difficile, mais l'impression de solitude que j'avais éprouvée dès mon arrivée se dissipa bientôt au contact des amitiés qui vinrent vers moi. J'ai pris part à bien des luttes, j'ai donné des coups et j'en ai reçus, mais je constate qu'il n'en est pas resté de traces, puisque vous êtes tous réunis fraternellement à mes côtés. C'est au cours de ces batailles politiques que j'eus l'idée de faire un syndicat de journalistes.

Notre Association vit le jour en 1902. Vous vous rappelez notre première réunion. Nous nous regardions un peu en étrangers, ne sachant pas quel sort serait réservé à notre syndicat, groupant les journalistes de toutes opinions. La glace s'est fondue bientôt, les sympathies ont grandi et tout heureux, nous avons pu constater que dans l'estime réciproque des uns et des autres, nous pouvions fonder une œuvre durable. Elle a, en effet, prospéré, mais je n'ai pas eu dans cette prospérité la part prépondérante que trop modestement vous m'attribuez, mon cher Président. Vous avez été, vous, le cerveau qui pense et je n'ai fait que vous suivre. Si je n'avais pas eu pour me relever aux heures de défaillance, vos encouragements précieux, j'aurais sûrement reculé devant la lourdeur de l'effort. Vous avez été, vous êtes le chef de l'Association, j'en suis le serviteur, ce titre me suffit.

Je remercie du plus profond de mon cœur le bureau de l'Association qui s'en est allé à Paris demander pour moi au Ministre du Travail, un honneur dont je reste confondu.

Ce fut un bonheur pour moi. J'y ai associé le brave homme que fut mon père et ma pensée s'est reportée vers le cimetière lointain où il repose et où je vous demande la permission d'attacher à sa tombe la croix que je vous dois.

A vous, mon cher Delesalle, à mes amis et anciens collaborateurs du Réveil du Nord, dont je n'ignore pas non plus la fidèle et franche affection, à qui je resterai attaché jusqu'à mon dernier souffle encore : Merci, du fond du cœur !...

Siauve, ému jusqu'aux larmes, termine son allocution au milieu d'une affectueuse et cordiale ovation et parmi les applaudissements enthousiastes de l'assistance.

Avant de se séparer, les convives entonnent un vivat dans lequel ils mettent toute l'ardeur de leur amitié pour le sympathique héros de la fête.

A LILLE

Congrès pour l'avancement des Sciences

Voici le programme général du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, qui aura lieu à Lille :

Lundi 2 août. — Matin, séance générale d'ouverture, au Grand-Théâtre, place Sébastopol. Après-midi, séances des sections, Lycée Fénelon, 7, rue Jean-Sans-Peur. Soir, réception par la municipalité, au Palais-Rameau.

Mardi 3 août. — Matin, séance des sections au Lycée Fénelon. Après-midi, séance des sections au Lycée Fénelon. Soir, conférence de M. H. Poincaré, membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences.

Mercredi 4 août. — Matin, séances des sections, au Lycée Fénelon. Après-midi, visites industrielles (Lille, Roubaix, Tourcoing).

Jeudi 5 août. — Excursion générale (visites d'industries minières : Aniche, Sessevalle et Gayant).

Vendredi 6 août. — Séance des sections au Lycée Fénelon. Après-midi, visites scientifiques et industrielles. Soir, conférence de M. le docteur Calmette, à la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire.

Samedi 7 août. — Matin et après-midi, séances des sections ; à quatre heures, assemblée générale de clôture.

Dimanche 8, lundi 9 et mardi 10 août. — Excursion finale (Gand, Bruges, Furnes et Dunkerque.

Les perceurs de murailles

Les trois allemands sont mis en liberté

Les trois allemands, Adolphe Buthé, âgé de dix-neuf ans ; Erich Vassau, 20 ans, tous deux originaires de Cassel (Allemagne), et Albert Minck, 19 ans, né à Hersfeld (Allemagne), arrêtés mardi soir, à l'estaminet Clerekx, 2, rue de Juliers, sous l'inculpation d'avoir tenté de percer un mur pour dévaliser la chambre de la cabaretière, ont été déférés au parquet dans la journée de mercredi.

M. Houeix, chargé d'instruire cette affaire, a interrogé les allemands qui se défendent énergiquement d'avoir fait un trou au mur, et exercé des pesées sur la porte de la chambre de la cabaretière.

Le magistrat n'ayant pu établir leur culpabilité, les a remis en liberté dans la soirée.

A MERICOURT

Accident mortel aux Mines de Drocourt

Un épouvantable accident qui causa la vie à un ouvrier mineur, est survenu à la fosse numéro 4 des mines de Drocourt. La victime est un sujet allemand, Hubert Totzeh, âgé de 29 ans.

Occupé à travailler dans le puits actuellement en fonçage et dans lequel montent et descendent deux paniers, l'un servant à l'enlèvement des terres, l'autre à la descente des matériaux, l'ouvrier fut surpris par la descente de ce dernier panier, chargé d'un poids de 1.500 kilos. Ecrasé sous la formidable charge, le malheureux poussa des cris de douleur qui furent entendus de ses camarades de travail qui vinrent le dégager.

Remonté au jour, Totzeh succomba une demi heure plus tard.

L'enquête du délégué mineur, ouverte à l'effet d'établir les responsabilités de l'accident se poursuit activement.

A HELLEMMES

Morte d'une piqûre

Il y a environ huit jours, une ménagère, Mme Tilgat, habitant cité Basselart, à Hellemmes, en faisant sa lessive, se piqua au poignet avec le fil de cuivre par lequel sont maintenus les crins de la brosse à laver dont elle se servait.

Sitôt l'accident, la plaie produite par la piqure fit s'enfler dans des proportions considérables, le poignet puis le bras.

Un phlegmon, déclaré, une opération fut reconnue nécessaire, mais tout fut inutile. le sang empoisonné véhicula des germes de mort et Mme Tilgat succomba mardi après-midi.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

Les Mineurs Anglais

LA GREVE GENERALE EST VOTEE A 450,000 VOIX DE MAJORITE... SI L'ENTENTE N'A PAS LIEU AUJOURD'HUI, LE CHOMAGE COMMENCERA LE 1er SEPTEMBRE.

Londres, 28 juillet. — A l'issue d'une conférence spéciale de la Fédération des mineurs, tenue cet après-midi, à l'Hôtel du Palais de Westminster, et qui a duré plus d'une heure et demie, on a déclaré officiellement que le referendum des mineurs a donné les résultats suivants :

POUR la grève générale : 518,361 voix.

CONTRE la grève générale : 62,980 voix.

Après avoir entendu le rapport des trois délégués qui assistèrent aux négociations avec les propriétaires des charbonnages écossais, la Fédération a décidé, à l'unanimité, que les contrats seront dénoncés dans tous les districts et prendront fin le 31 juillet, à moins qu'un règlement satisfaisant n'intervienne dans la journée de demain.

La conférence s'est ajournée à demain, 3 heures, pour recevoir un nouveau rapport relatif à l'entrevue des représentants des propriétaires et des ouvriers, qui aura lieu à 2 heures chez le président du Board of Trade.

Les parlementaires français en Norvège

Christiania, 28 juillet. — En l'honneur des parlementaires français, le roi a donné hier, au château, une soirée musicale pour laquelle 450 invitations avaient été lancées.

Il a rappelé son voyage en France et a porté un toast à la France, au président de la République et à son parlement.

Une grande partie des parlementaires, accompagnés de leurs femmes, soixante-six personnes en tout, se rendront à Bergen ; vingt-six sont partis ce soir pour Paris.

VIVIANI A QUIMPER

Le ministre du Travail va étudier les causes du conflit entre les pêcheurs et les patrons sardiniers

Paris, 28 juillet. — Ainsi que nous l'avions annoncé, M. Viviani, ministre du Travail, a quitté Paris ce soir pour se rendre à Quimper et Concarneau où le conflit entre les patrons sardiniers et les pêcheurs de sardine menaçait de prendre une tournure grave.

Avant son départ le ministre du Travail a fait les déclarations suivantes :

Dès le début du conflit entre les patrons sardiniers et leurs ouvriers, mon intention était d'aller faire une enquête sur place afin de concilier, si possible, les intérêts des deux parties ; mais la crise ministérielle m'en avait empêché.

En se prolongeant, le différend actuel augmente la misère des ouvriers sardiniers qui est déjà profonde, et porte un préjudice grave aux patrons ; le devoir du ministre du Travail est de s'entremettre pour trouver une solution qui soit acceptable pour tous.

Les patrons devaient avoir hier une réunion au cours de laquelle ils auraient décidé s'il fallait faire venir les machines de Nantes ; vous savez que cette question des machines est la première cause du conflit. A ma demande, ils ont ajourné leur réunion ; ils la tiendront demain dans la matinée à la préfecture, et j'y assisterai.

Après avoir recueilli leurs déclarations, je me rendrai à Concarneau où j'aurai une entrevue avec les ouvriers.

J'espère qu'après cette première enquête j'arriverai à élaborer concurremment avec les uns et les autres un contrat de travail qui tiendra compte des desiderata légitimes des ouvriers tout en respectant les intérêts des patrons.

Nouvelles du Parlement

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 28 juillet. — La commission du budget a terminé aujourd'hui l'examen du budget du service pénitentiaire; les économies qu'elle a réalisées sur la proposition du rapporteur s'élèvent à 290.000 francs.

M. Dulau a fait approuver également le budget de la Légion d'honneur. La commission a relevé de budget des traitements des 150 médaillés militaires de la gendarmerie, votés récemment par le Parlement.

Les chapitres réservés du budget des finances ont été examinés ensuite par la commission. Sur les explications du rapporteur, M. Massé, la commission a accepté une partie des propositions du gouvernement et réalisé sur certains chapitres 905.000 francs d'économie.

M. Janet a commencé l'exposé de son rapport verbal sur le budget des travaux publics. Il a proposé sur les chapitres du personnel 14.000 francs d'économie.

Les chapitres des travaux publics seront examinés demain avec les budgets des Beaux-Arts et du Commerce.

M. MALVY SUCCEDE A M. RENOULT

Paris, 28 juillet. — La commission de législation fiscale a désigné cet après-midi M. Malvy, député du Lot, comme rapporteur général en remplacement de M. René Renoult devenu sous-secrétaire d'Etat aux finances.

M. Malvy va, pendant les vacances, étudier le projet de loi portant suppression des centimes départementaux et communaux additionnels aux contributions directes et établissant, en remplacement de ces centimes de nouvelles impositions basées sur les revenus. Il soumettra ses conclusions à la commission à la rentrée d'octobre.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE

Paris, 28 juillet. — Rien n'est encore décidé au ministère de l'agriculture en ce qui concerne l'ouverture de la chasse dans les différentes zones. La température anormale de cet été et l'influence qu'elle a eue sur les récoltes obligeront sans doute M. Ruau à retarder d'au moins une semaine les dates habituelles d'ouverture. Ces dates seront probablement le samedi 21 août pour la première zone, le dimanche 29 août pour la deuxième zone. Dans la quatrième zone, qui comprend les départements de la Seine Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, l'ouverture aura lieu du 5 au 11 septembre.

Le ministère de l'agriculture attend pour arrêter ses décisions de connaître les vœux des conseils généraux, sauf en ce qui concerne la chasse au faisan qui s'ouvrira à peu près à la même époque que l'an dernier

La révolution à Barcelone

LA TROUPE TIRE SUR LES REVOLUTIONNAIRES. — LA VILLE HERISSEE DE BARRICADES.

Les dernières dépêches de Barcelone indiquent que la situation y est de la dernière gravité. Les détails manquent ; la plupart des communications télégraphiques étant interrompues et la censure étant exercée avec la dernière rigueur. Mais par les communiqués du Gouvernement qui obéit encore pourtant à la préoccupation de ne pas semer inutilement l'alarme dans le pays, on peut juger que ce n'est plus une simple émeute qui ensanglante en ce moment Barcelone, mais bien une révolution qui s'étendra peut-être demain à toute l'Espagne.

Voici dans leur inquiétant laconisme, les dépêches qui nous sont parvenues cette nuit :

L'état de siège proclamé dans toute l'Espagne

Madrid, 28 juillet. — Le roi Alphonse XIII a signé un décret suspendant les garanties constitutionnelles dans toute l'Espagne.

Madrid, 28 juillet. — La situation à Barcelone est très sérieuse.

Les révolutionnaires aux prises avec les troupes

L'ARTILLERIE CONTRE LES BARRICADES

Madrid, 28 juillet. — Le ministre de l'Intérieur a déclaré que d'après les dernières nouvelles reçues à midi de Barcelone, les forces publiques étaient à ce moment en train de faire feu contre les barricades.

Le ministre croit que l'artillerie prenait part à l'action.

Il a ajouté qu'un arrêté publié à Barcelone invite les gens de paix à rester chez eux afin d'éviter les coups de feu.

Nouveau combat à Melilla

Madrid, 28 juillet. — Des télégrammes officiels de Melilla signalent un combat acharné ; des troupes espagnoles ont repoussé les Maures et occupé de nouvelles positions. Les Espagnols ont essuyé des pertes très sérieuses mais on assure que la bataille a été une victoire pour eux.

L'IMPRESSION A LONDRES

Londres, 28 juillet. — Le « Standard » estime que la situation en Espagne serait améliorée par une action prompte.

C'est, dit-il, le meilleur moyen d'éviter des troubles vraiment graves au Maroc. Il est évident que l'Espagne ne peut renoncer à la tâche qu'elle a entreprise au Maroc. La politique du gouvernement est en jeu et nos sympathies doivent aller au ministère Maura, le plus capable que l'Espagne ait eu depuis quelque temps.

Le journal anglais termine en souhaitant que M. Maura convoque le Parlement, dont il aura généralement l'appui dans une affaire où sont impliqués l'honneur et la réputation de l'Espagne aux yeux de l'Europe.

Le « Daily Telegraph » exprime l'espoir que l'Espagne se ralliera autour du roi, qui remettra à plus tard le règlement des comptes politiques avec son ministère. Il est convaincu que la vigueur, la résolution et le patriotisme espagnols permettront de terminer définitivement la guerre d'une façon honorable.

Mort du consul d'Alep

Paris, 28 juillet. — On annonce la mort de M. Roque-Ferrier, consul de France de 1re classe à Alep.

Il avait été chargé, après les massacres d'Adana d'avril dernier, de se rendre sur place pour faire une enquête; il avait accompli très brillamment cette mission. Son dévouement et son courage avaient été alors remarqués et hautement appréciés par le ministre des affaires étrangères.

Il a succombé aux suites d'une maladie qu'il avait contractée à Adana; c'est au premier chef une victime du devoir.

M. Pichon a fait annoncer la triste nouvelle à la famille et tous les ménagements nécessaires et il lui a fait parvenir l'expression de ses sentiments de condoléance.

Le corps de M. Roque-Ferrier sera ramené en France.

LE CONCOURS

pour le surnumérariat des postes

Paris, 28 juillet. — Un concours pour l'admission au surnumérariat des postes et des télégraphes aura lieu, les jeudi 16 et vendredi 17 septembre 1909 au chef-lieu de chaque département. Le nombre maximum des admissions est fixé à mille.

Une truie enragée dévore deux enfants

Charleroi, 28 juillet. — Une scène atroce s'est déroulée dans une ferme située sur le territoire d'Arancy (frontière française du Luxembourg), et appartenant aux époux Jeanty. Ceux-ci, ainsi que leurs domestiques étaient aux champs. Il n'y avait au logis que deux enfants de 4 à 5 ans, jouant, sous les yeux de leur grand-père, un vieillard de 82 ans, paralysé et incapable de quitter son fauteuil.

A un moment donné, une truie, échappée de l'écurie, pénétra par la porte entr'ouverte et se jeta sur les deux petits garçons, sans que le grand-père, incapable de faire un mouvement, put intervenir. L'un des petits eut une oreille dévorée, ainsi que de nombreuses morsures aux bras et aux jambes. Quant à l'autre enfant, la truie lui dévora la cuisse gauche jusqu'à l'os. Aux appels du grand-père impotent, des voisins accoururent et purent, non sans peine, délivrer les deux petits malheureux.

Un médecin, requis d'urgence, les trouva dans un état si grave qu'il désespère de pouvoir les sauver.

Cet événement, assez rare, cause une grosse émotion dans la région. L'animal, qu'on suppose atteint d'hydrophobie, a été abattu.

COURS DES COTONS

Le Havre, 28 juillet. — Tendance soutenue. — Ventes : 2,400. — Juillet, 78.50; août, 78.50 ; septembre, 78.37 ; octobre, 78.25 ; novembre, 77.87 ; décembre, 77.75 ; janvier, 77.62 ; février, 77.50 ; mars, 77.25; avril, 77.00 ; mai, 77.00 ; juin, 76.75.

La traversée de la Manche

LATHAM SERAIT A CALAIS, DESIREUX DE RECOMMENCER. — M. LEVAVASSEUR NE LE VOUDRAIT PAS. — M. DE LAMBERT NE PARTIRA PAS DICI QUELQUES JOURS.

Calais, 28 juillet. — Latham est parti de Douvres mardi soir par la malle de 11 heures. Est-il resté à Calais ? On le croit. Il évite en tous cas de paraître. Sa sœur est arrivée par la malle de midi.

Un médecin aurait rendu visite à l'aviateur pour examiner ses blessures. Il lui aurait recommandé beaucoup de repos. Jeudi une nouvelle visite serait faite au cours de laquelle le médecin se prononcerait sur l'opportunité de la reprise par Latham de ses occupations.

Recommencera-t-il la traversée de la Manche ?

Oui déclara-t-il à Douvres, en recommandant qu'on prît grand soin de son appareil, néanmoins fort endommagé.

Non, a dit M. Levavasseur aujourd'hui, mais peut être encore sous le coup de l'impression de l'échec malheureux.

D'après ce que nous a dit l'un des assistants qui se trouvait sur l'« Escopette », la panne du moteur de l' « Antoinette » serait due à un court-circuit produit dans le distributeur d'allumage. Latham aurait voulu faire rendre à sa machine un maximum peut être dangereux. C'est en effet en vingt minutes qu'il parcourut la distance du point de départ à son point de chute soit 30 kilomètres. Cette vitesse est on le voit, bien supérieure à celle de Blériot sur le même parcours.

A WISSANT

Le comte de Lambert, après son essai de mardi soir que nous avons signalé ne semble pas désireux d'entreprendre immédiatement la traversée.

L'essai n'a pas été suffisamment concluant. Le bi-plan ne s'est élevé pas à une grande hauteur et retomba peu de temps après son envol.

Un virage parut déséquilibrer l'appareil.

Il n'y aura en tous cas rien aujourd'hui ni demain, a déclaré le comte de Lambert.

La réception de Blériot à l'Hôtel de Ville de Paris

Paris, 28 juillet. — Le bureau du conseil municipal a arrêté hier le programme de la réception de M. Blériot à l'Hôtel de Ville. La date seulement reste indécise. M. Achille, syndic, n'ayant pu avoir l'avis de M. Blériot sur cette date. Donc, sauf changement de date, samedi à 3 heures, en séance solennelle, le conseil municipal recevra M. Blériot et lui remettra une médaille d'or portant ces mots :

« La Ville de Paris à Louis Blériot
« en commémoration de la première
« traversée de la Manche en aéroplane
« 25 juillet 1909 »

Les ministres, les membres de l'Aéro-Club de la Ligue Aérienne, des groupes d'aviation de la Chambre et du Sénat, les aviateurs, constructeurs, etc..., seront invités à cette cérémonie qui se terminera par une promenade à travers les salons où la musique de la Garde Républicaine donnera un concert.

25.000 francs pour voler de Liverpool à Manchester

Londres, 28 juillet. — Un grand négociant anglais, sir William Hartley, offre un prix de 25 000 francs à l'aviateur qui, le premier, volera en aéroplane de Liverpool à Manchester, soit environ 55 kilomètres. Le vol devra être continu.

Orville Wright a volé 1 heure 1/2 avec un passager

Washington, 28 juillet. — Orville Wright a fait hier soir un essai officiel en présence du président Taft, avec un autre passager, à bord de son aéroplane.

Orville Wright a établi le record du monde avec passager, pour la durée, en effectuant un vol de 1 h. 12 m. 40 s.

La distance parcourue par Orville Wright est de 50 milles, soit plus de 80 kilomètres.

C'est également le record de la distance avec un passager.

Dernières Nouvelles REGIONALES

A HERIN

Un mineur tué sous un éboulement

Un terrible accident s'est produit hier à la fosse Hérin. Au cours de leur travail, un mineur, nommé Dufour a été pris sous un éboulement. Ses camarades de travail se portèrent aussitôt à son secours, mais le malheureux disparaissait complètement sous les pierres tombées sur lui. Ils se mirent immédiatement à l'œuvre pour le dégager, mais il leur fallut plus de trois heures pour mener à bien leur besogne.

Quand l'infortuné mineur fut découvert il avait cessé de vivre.

Cet horrible accident a causé une vive émotion dans le pays.

Bruits de grève chez les tisseurs du Cambrésis

On annonce que les tisseurs de laine à la main du Cambrésis seraient décidés à se mettre en grève lundi prochain.

C'est par suite de l'inobservation du contrat librement consenti par les patrons que cette grave décision aurait été prise.

Nous informerons nos lecteurs des faits qui pourraient se produire.